

COMMUNE du GLAIZIL

Membres en exercice : 10 Membres Présents : 9 Membres représentés : 0 Absents : 1
VOTE : POUR : 9 CONTRE : 0 ABSTENTION : 0

SEANCE du 3 juin 2022

DELIBERATION N° 28 / 2022

L'an deux mille vingt-deux et le 3 juin à 20 H, le conseil municipal de la Commune du GLAIZIL régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu habituel de ses séances, suite à la convocation en date du 24 mai 2022 sous la présidence de Monsieur COLLIN François, Maire.

PRESENTS : COLLIN François, ARMAND Nathalie, EYRAUD Jean-Christophe, GAUTHIER Guy, GAUTHIER Jean-Pierre, HORLAVILLE Damien, JOURDAN Bernard, MOREL Philippe, REY Delphine, SAUVA Christian

ABSENTS :

SECRETAIRE :

Objet : Demandes de subventions 2022

Le maire informe le conseil municipal qu'il y a lieu de décider de l'attribution des subventions pour l'année 2022 à l'article 6574 en section de fonctionnement.


Suite aux différents courriers reçus, le Maire demande son avis au conseil.

Après délibération et à l'unanimité des membres présents et représentés, le conseil décide d'attribuer :

- Lycée Professionnel Privé Pierre et Louis Poutrain : 0 €
- Association « Bien chez Soi » : 200 €

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

**Pour copie conforme
Le Maire,
COLLIN François**



The image shows a handwritten signature in black ink over a circular official seal. The seal features a central emblem with a rooster and a sheaf of wheat, surrounded by the text 'MAIRIE du GLAIZIL' at the top and '(Hautes-Alpes)' at the bottom, with 'R.F.' in the center. Two stars are positioned on either side of the central emblem.